

Le logement des jeunes évalué

Publié le 25/06/2022 à 06:25 | Mis à jour le 25/06/2022 à 06:25

la Nouvelle
République.fr

- Touraine-Est Vallées



Vincent Morette (au centre en blanc) a expliqué les contours de la convention. © Photo NR

Le territoire de la Communauté de communes Touraine-Est Vallées (TEV), dans le cadre de son plan local de l'habitat, a identifié les jeunes « *comme une des catégories de population prioritaire en termes de logement s'agissant notamment aux cohabitants qui le souhaitent de rester sur le territoire et de faciliter l'arrivée de jeunes familles de moins de 30 ans avec enfants* », justifie le communiqué présentant la convention qui a été signée mardi 21 juin entre la TEV et Action Logement.

« Prendre des décisions efficaces » Ce dernier a pour vocation, entre autres, de faciliter l'accès au logement des salariés. Le cœur de cette convention est constitué par la participation d'Action Logement à une étude que veut diligenter la TEV sur le logement des jeunes. Pour le président de l'intercommunalité, Vincent Morette, « *cette étude devrait nous permettre de déterminer les besoins de logements pour les jeunes sur la tranche des 16-30 ans. Nous avons des besoins professionnels mais il y a le problème du logement qui se pose souvent, c'est une vraie problématique. Une étude, quand elle est bien menée, amène à prendre des décisions efficaces et est source d'économie* », assure-t-il.

Des propos prolongés par le directeur régional d'Action Logement Centre-Val de Loire, Hubert Hervet. « *Nous sommes contents que les territoires prennent le sujet du logement à bras-le-corps. Pour cette enquête qui déterminera les besoins sur Touraine-Est Vallées, nous allons vous accompagner sur les solutions à mettre en place.* »

L'accompagnement commence déjà par la signature de cette convention qui a pour objet la participation d'Action Logement au financement de l'étude à hauteur de 50 % du coût de 12.000 € environ. L'étude concernera une population de 5.700 jeunes âgés de 16 à 30 ans de la TEV. La remise du diagnostic aura lieu vendredi 15 juillet. L'étude est réalisée par l'Union régionale pour l'habitat des jeunes.